

6.-211-24.

— 10 —

349
COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, tendant à modifier l'article 20 de la loi du 27 mai 1885, sur les récidivistes. (N° 74, année 1901.)

(Nommée le 15 mars 1901.)

MM.

1^{er} BUREAU : MAGNIEN.

2^o — CHAUMIÉ.

3^o — LÉOPOLD THÉZARD.

4^o — AUCOIN.

5^o — LÉONCE DE SAL.

6^o — JULES GODIN. — *Secrétaire*

7^o — BOURGEAT.

8^o — CASSOU. — *Président*

9^o — DE VERNINAC. — *et Rapporteur*



